

[Image]



## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

### LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :   
N° de dossier :   
Club ou comité :

### GÉNÉRALITÉS

- 1) La compétition est de type :   
Elle se déroule en application des règlements de la FFBA D, de la ligue AURA et de ce présent règlement.  
Le niveau géographique de la compétition est :
- 2) La compétition se déroule du : 

<input type="text" value="03/02"/>	<input type="text" value="2024"/>	au	<input type="text" value="03/02"/>	<input type="text" value="2024"/>
------------------------------------	-----------------------------------	----	------------------------------------	-----------------------------------
- 3) Dans :  salle(s) et sur  terrains  
Salle 1 =  terrains  
Salle 2 =  terrains  
Salle 3 =  terrains  
Salle 4 =  terrains
- 4) Le logiciel utilisé sera :
- 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :   
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas  
**Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.**

### SÉRIES ET TABLEAUX

- 6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de  à
- 7) Les disciplines sont les suivantes :  

<input type="checkbox"/> SH oui	<input type="checkbox"/> SD oui	<input type="checkbox"/> DH non	<input type="checkbox"/> DD non	<input type="checkbox"/> Mx non
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

  
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.
- 8) Chaque joueur peut participer à maximum :  discipline(s)
- 9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en   
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
- 10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

- 11) L'inscription se fera
- 12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 

<input type="text" value="28/01"/>	<input type="text" value="2024"/>
------------------------------------	-----------------------------------

  
Le nombre maximum de joueurs sera de  par jour et/ou  par discipline.  
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

<input type="text" value="Critère 1 - Meilleur classement ou CPPH"/>
<input type="text" value="Critère 2 : Date d'inscription"/>
<input type="text"/>

- 13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)  
adresse mail :   
lien BadNet :   
adresse postale :

[Image]

- 14) Le joueur devra être licencié \_\_\_\_\_ à la date limite des inscriptions \_\_\_\_\_
- 15) Les droits d'engagement sont de :  
1 tableau 8 Euros 2 tableaux \_\_\_\_\_ 3 tableaux \_\_\_\_\_  
Par équipes
- 16) Le paiement se fera \_\_\_\_\_ par club uniquement
- 17) Le paiement est à effectuer \_\_\_\_\_ aux choix suivants préciser ci-dessous

Suite à la facturation faite par le Comité aux clubs en fin de compétition

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

25/01	2024
-------	------

La confection des tableaux sera effectuée le :

30/01	2024
-------	------

Le tirage au sort sera effectué le :

30/01	2024
-------	------

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REMPACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En fonction de la liste d'attente établie.

## DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera

VICTOR Queen

Le volant de référence plastique sera

YONEX Mavis 500

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

27) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

28) Pour tout volant touchant une structure

À remettre une fois au service et faute en jeu

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

[Image]

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

#### TABLEAUX ET MODE DE COMPETITION :

Les joueurs de Minibad à Junior sont autorisés à participer. Les tableaux seront constitués par catégorie avec 1 surclassement possible. Pour les catégories les plus représentées, un tableau « TOP A » regroupant les 8 meilleurs au CPPH, un tableau « TOP B » regroupant tous les autres jeunes pourra être constitué.

#### ACCUEIL DU CHAMPIONNAT ET ORGANISATION :

Le Championnat Départemental Jeunes 74 est co-organisé par le Comité Bad 74 et le club hôte de la compétition (Annecy Badminton Club).

La règle de fonctionnement est la suivante : L'organisation de la compétition, la gestion de la table de marque et des récompenses est à la charge du Comité Bad 74. La gestion du plateau sportif et de la buvette est à la charge du club hôte de l'événement. La compétition se déroulera le samedi 3 février 2024 à Annecy.

#### TENUES VESTIMENTAIRES :

Tout joueur devra avoir une tenue vestimentaire correcte et conforme au règlement officiel (suivant RGC).

Les juges arbitres seront intransigeants sur les maillots portés. S'agissant du Championnat Départemental où l'on représente son club, les joueurs ne sont pas autorisés à porter un maillot d'un autre club que celui où ils sont licenciés. De plus, pour rappel, seuls les noms ou noms + initiales sont réglementaires.